



Compte-rendu **Conseil municipal du 11 juin 2018**

Le compte rendu du conseil municipal du 14 mai 2018 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Excusé / Bernard MOIROUD

Secrétaire de séance : Edith CURTET

1 – Commission urbanisme :

- ❖ Déclaration Préalable déposée par Mr FAURE Gérard : Division foncière en vue de construire – Parcelles A 640/641, 3 lots dont deux en sortie sur la Route du Corbet et un en sortie sur le chemin communal. Le projet de division présenté est conforme au règlement de la Zone UB concernée, Avis favorable du Conseil Municipal, la commune ne donnera pas suite au projet d'aménagement prévu sur l'emplacement réservé n°10.
- ❖ Permis de Construire déposé par Mme PARIZOT Hélène – 350 Route des Clefs : Aménagements - extension d'une maison avec création d'un garage et d'une véranda (+ 19,55 m2 de surface de plancher). Le projet est conforme au règlement de la Zone Ah concernée, Avis favorable du Conseil Municipal.
- ❖ Permis de Construire déposé par MMmes GILLET Agnès et Sabrina: Construction d'une maison individuelle de 106,19 m2 de surface de plancher avec le garage en limite de propriété côte Ouest – Lot 5 du lotissement « SANY » Allée de la Roselière, le projet est conforme au règlement de la Zone UB concernée. Le Conseil Municipal émet un avis favorable sous réserve de la modification de la couleur des tuiles, teinte plus claire.
- ❖ Réflexion engagée sur une éventuelle modification du PLU, vérification de conformité avec le SCOT, correction de certaines anomalies. La Collectivité va solliciter l'aide de CA3B.

2 – Gestion restaurant scolaire :

Mme Colette BRIDON fait le point sur le fonctionnement du restaurant scolaire depuis la décision de livraison des repas par RPC. Le Conseil Municipal décide de conserver ce principe pour la prochaine rentrée. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la nouvelle convention. Le règlement mis à jour sera distribué aux familles, le prix du repas reste inchangé et les familles pourront désormais accéder à une plateforme de réservation en ligne mise à disposition par RPC.

3 – Acquisition matériel :

- 1/ Restaurant scolaire : Achat d'une Unité de 14 rayons pour réchauffer les repas livrés. Le Conseil Municipal a examiné les devis et retenu la proposition de la STE MARISCOL pour un montant TTC 4680 euros avec une garantie de 2 ans.
- 2/ Mairie : Achat d'un vidéoprojecteur (coût d'achat : 599 € TTC), l'actuel sera mis à disposition de l'école pour un usage hebdomadaire.

4– Réunions Commissions & Syndicats :

1/ Commission voirie :

Le Conseil départemental a décidé de refaire la couche de roulement sur la RD 67 du giratoire nord à l'usine Bell France du 18 au 23/06/2018. Le dégagement avant travaux des 40 regards est à la charge de la commune, le Conseil Municipal donne son accord sur l'estimatif d'EUROVIA pour un montant de 4260 euros TTC.

Des travaux de remise à niveau de la chaussée sont également prévus sur le reste de la RD 67.

Route de Corgenon : projet concernant la mise en place d'un système d'écluse pour réduire la vitesse de circulation. Essai pour la rentrée de septembre avec la mise en place d'éléments mobiles.

La Cuma a broyé les accotements, la bande enherbée de la Bâchasse. Les bénévoles ont débuté l'entretien des sentiers pédestres.

2/ Commission scolaire :

Le règlement intérieur a été établi et envoyé aux parents d'élèves.

Concernant le restaurant scolaire : en cas d'allergies, les parents devront désormais fournir les repas des enfants au restaurant scolaire, une note explicative sera fournie aux parents.

5- Questions diverses :

1/ Adhésion au service « Missions Temporaires » du Centre de Gestion de l'Ain, mis en place pour répondre aux besoins des communes. Le Conseil donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de la convention.

2/ Dématérialisation des actes – des budgets et mise en place de la signature électronique : Le Conseil Municipal donne son accord et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour engager les démarches.

3/ Remboursement de la ligne de trésorerie du Budget ZA au 17/07 : Demande de prolongation du contrat auprès de la Caisse d'Epargne, la cession à la CA3B n'étant pas encore signée.

4/ Info ENEDIS : Les nouveaux compteurs Linky vont être mis en place en novembre sur la commune par EDF.

5/ Columbarium : il ne reste plus qu'une place de disponible, il convient de solliciter des devis pour un ou deux éléments supplémentaires.

6/ Monsieur TEXEIRA est nommé pour succéder à Madame Sylviane LEJEUNE qui fait valoir ses droits à la retraite, et Madame BUIRET prendra les fonctions de Directrice d'École.

Pot de départ, vendredi 6 juillet 2018 à 18 heures 30 au groupe scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures. **Le prochain conseil municipal est prévu le lundi 9 juillet 2018.**